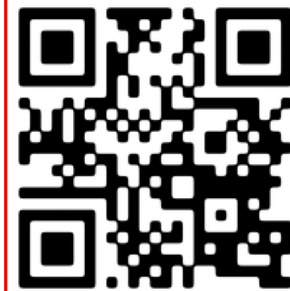




Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

Dernière réunion de négociation « flexibilité »  
**NON** aux suppressions d'emplois !  
**OUI** aux 1000 emplois minimum !

<http://cgt-ford.com> - Lundi 18 novembre 2014



La discussion démarre sur divers sujets problématiques dans l'usine :

- le transfert de personnel vers GFT, alors que la direction demande aux collègues du Double Embrayage de faire des heures supplémentaires jusqu'à la fin de l'année, une équipe de nuit pourrait être mise en place puisque nous disposons des moyens humains pour le faire et que des collègues sont au chômage partiel.

- l'argent que met Ford à disposition pour les transferts de salariés à GFT alors qu'il n'y a pas d'argent pour remplacer des outils sur les machines DCT avec des arrêts machines à la clé.

- sur le sureffectif annoncé par la direction aujourd'hui, autour de 40, alors qu'en présentation CE cette même direction nous expliquait que les 30 000 unités supplémentaires pour la 6F35 représentaient de l'activité pour 180 emplois et que nous ne faisons pas ces transmissions supplémentaires. Quand dit-elle la vérité et quand ne la dit-elle pas ?

- etc...

Le DRH fait ensuite la lecture de la proposition d'accord :

- en introduction, Ford ne prend aucun engagement ferme sur l'arrivée de nouvelles activités à FAI mais une vague promesse de remplacement de la 6F35.

- les termes « compétitif » et « compétitivité » sont bien présents car c'est bien de cela qu'il s'agit.

- les besoins inscrits pour GFT sont évalués entre 150 et 200 salariés.

- **sur le prêt de main d'œuvre**, pas d'information notable qui ne soit pas déjà inscrit dans la loi en vigueur. Donc pas besoin de cet accord. A noter que sur le maintien du salaire dû aux primes d'équipe, par exemple si un salarié travaille en 2x8 à FAI et part à GFT en journée, la direction ne veut pas inscrire dans le projet d'accord le maintien du paiement de ces primes tout en disant que ça sera fait quand même. Une prime de compensation « partielle » de la participation aux bénéfices de GFT sera versée aux salariés.

- **sur les transferts de contrats**, les salariés souhaitant un transfert seront prioritaires par rapport à ceux souhaitant un prêt. Il s'agit bien d'un objectif de suppressions d'emplois à FAI, pourtant, la prime de 8000€ brut est bien loin de ce qu'un salarié toucherait en étant licencié de FAI pour être embauché à GFT. C'est un PSE déguisé et à bas coût.

Lorsque Ford a racheté FAI, la multinationale avait déjà supprimé des emplois et promettait d'y maintenir 1000 emplois actifs minimum.

# Ford a menti !!!